BULLETIN D'INFORMATIONS N° 1

GROUPE DE VOL A VOILE
DE LA GRUYERE

Gruyères CR 2023

Concours	Championnat régional de vol à voile Alpes
Organisateur	Groupe de vol à voile de la Gruyère
Dates	Jeudi 18 mai au dimanche 21 mai 2023
Site Internet	http://www.gvvg.ch/

Calendrier

- Jours d'épreuves : du 18 mai au 21 mai, sans jour de réserve
- 1er briefing A 09h00, planeurs montés et alignés
- Briefing quotidien A 09h30, planeurs montés et alignés
- Repas officiel samedi 20 mai dès 20h
- Remise des prix dimanche 21 mai, entre 17h et 20h selon météo

Classes	Classe mixte avec index selon règlement FSVV Éventuellement en 2 classes selon nombre de planeurs
Multi-pilotes	Sur planeur biplace, possibilité de changer le copilote
Modes de départ	Remorquage ou départ autonome
Départs motorisés	Tout redémarrage en vol non requis par le règlement sera considéré comme vache, sauf avec une autorisation du chef de concours ou chef de piste dans la volte en cas d'encombrement des pistes
Ordre de départ	Au briefing d'ouverture, afin de faciliter la mise en piste. Il sera demandé aux participants d'accepter un ordre de départ non défini
Ballastage	En principe autorisé, selon les conditions de la piste et météo. Veuillez-vous renseigner avant de ballaster
Nombre de pilotes	Maximum 25
Inscription	Sur site internet, dès février 2023
Délai d'inscription	Briefing d'ouverture

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 1

GROUPE DE VOL A VOILE
DE LA GRUYERE

	Pour des raisons d'organisation des remorqueurs, cuisine, camping, etc, merci de vous annoncer le plus tôt possible.
Taxe d'inscription	CHF 120.- (juniors jusqu'à 25 ans : CHF 60.-)
Paiement	CH14 0076 8300 1686 0230 1 Groupe de vol à voile de la Gruyère route de l'Aérodrome 41 1663 Epagny Avec motif de paiement : CR2023 Au plus tard le 17 mai 2023 ou au comptant le 18 mai
Règlement	Règlement CS FSVV en vigueur au 18 mai 2023
Zones de vol	Préalpes, Alpes, Plateau, éventuellement Jura Carte Vol-à-Voile au 300'000 + Geneva Area
Point de virages	Publiés sur le site avant le 15 avril 2023
Logs	Fichiers IGC sur stick USB, carte SD ou micro SD Fichiers IGC par email à l'adresse mentionnée Ne pas renommer les fichiers – fournir tous les fichiers du jour A fournir dans les minutes après l'atterrissage
Anticollision	Flarm et marquages haute-visibilité obligatoires
Aide/Dépanneur	Le dépannage est du ressort du pilote. Chaque pilote est invité à disposer d'un aide en piste. Nous comptons sur l'aide de tous pour le service de piste.
Licence et papiers	Chaque pilote est tenu de disposer des documents adéquats valables pour lui-même et son aéronef, ainsi que de la licence sportive FAI
Hébergement	*Camping sur place, avec WC, douche, électricité* CHF 10.- par nuit et par emplacement Hôtels à disposition dans la région
Restauration	Repas organisés le soir par notre équipe
Responsabilité	L'organisation décline toute responsabilité en cas de dommages ou accidents quels qu'ils soient. Les règles de l'air sont à respecter en tout cas.

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 1

GROUPE DE VOL A VOILE
DE LA GRUYERE

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.

Pierre-Alain Desmeules
Président du CO et chef de concours